



Juillet 2018 - n°2018-106

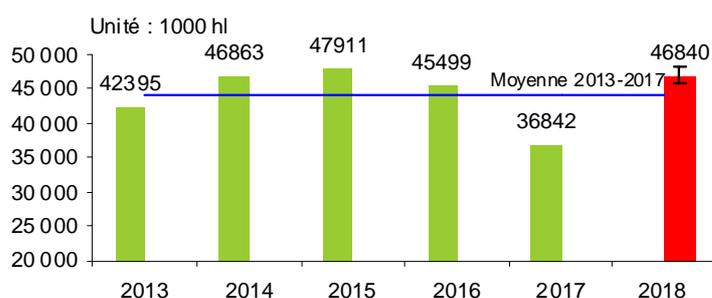
Infos rapides

Viticulture 1/4

Une production viticole 2018 estimée, au 13 juillet, entre 46 et 48 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 13 juillet 2018, la production viticole se situerait en 2018 entre 46 et 48 millions d'hectolitres, soit un niveau supérieur de 27 % à celui de 2017 et de 7 % à celui de la moyenne des cinq dernières années. La pression du Mildiou a été extrêmement forte depuis le printemps, occasionnant des pertes. Pour autant, la situation dans la majeure partie des vignobles reste favorable à la production. Les réserves hydriques des sols sont excédentaires dans la plupart des bassins viticoles.

Production nationale viticole estimée au 13 juillet 2018



Sources : Agreste pour 2018, Agreste-Douanes pour années antérieures



Les prévisions de récolte pour 2018 ont été arrêtées au 13 juillet. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après la mi-juillet et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 13 juillet

Les faits marquants

Production viticole 2018 prévue nettement supérieure à celle de 2017

Selon les premières estimations établies au 13 juillet 2018, la production viticole 2018 se situerait dans une fourchette comprise entre 45,9 et 48,2 millions d'hectolitres.

Si l'on retient une estimation de 46,8 millions d'hectolitres, la récolte viticole 2018 serait supérieure de 27 % à celle de 2017, affectée par le gel et la sécheresse, et de 7 % à la moyenne des 5 dernières années. Elle pourrait renouer avec les niveaux des récoltes 2014-2015.

Depuis le printemps 2018, le mildiou s'est installé dans l'ensemble des bassins viticoles. Il est particulièrement virulent dans les bassins de la façade atlantique et surtout de la méditerranée, où il entraîne des pertes de récolte. Cette maladie a été favorisée par la succession d'épisodes pluvio-orageux récurrents et de températures élevées jusqu'en juin 2018. La fréquence exceptionnelle des précipitations gêne les traitements phytosanitaires. Depuis la fin juin, la progression du mildiou semble enrayée par un climat plus sec.

Pour autant, la situation dans la majeure partie des

vignobles reste très favorable à la production. Les grappes sont nombreuses. Grace aux précipitations, la végétation est en forte croissance. Au 1^{er} juillet, la réserve en eau des sols est excédentaire par rapport à la moyenne sur 30 ans. Après une production viticole 2017 sévèrement affectée par le gel puis par la sécheresse, les conditions sont réunies au 13 juillet pour atteindre dans de nombreuses régions le plein potentiel viticole.

La floraison et la nouaison (formation initiale des baies) se sont favorablement déroulées dans de nombreux bassins. Cependant, un peu de coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) est survenue dans le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse.

L'année 2018 fait partie des années les plus précoces, sans atteindre, pour l'heure, le niveau de précocité exceptionnel de 2017.

Ces premières estimations sont établies sans connaissance des événements climatiques et des problèmes sanitaires qui pourraient survenir jusqu'aux vendanges. Elles sont donc susceptibles d'être révisées lors des prochaines publications.

Les indicateurs

Une récolte 2018 estimée à 46,8 millions d'hectolitres au 13 juillet

Estimation de récolte viticole au 13 juillet 2018

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2017	2018	2018/2017	2018/Moy (*)
Vins AOP	20 219	17 608	21 540	22%	7%
Vins pour eaux-de-vie	8 060	6 807	8 969	32%	11%
Vins IGP	12 321	10 259	12 216	19%	-1%
Autres vins (dont vins sans IG)	3 333	2 168	4 115	90%	23%
TOTAL VINS	43 933	36 842	46 840	27%	7%

(*) moyenne des années 2013 à 2017

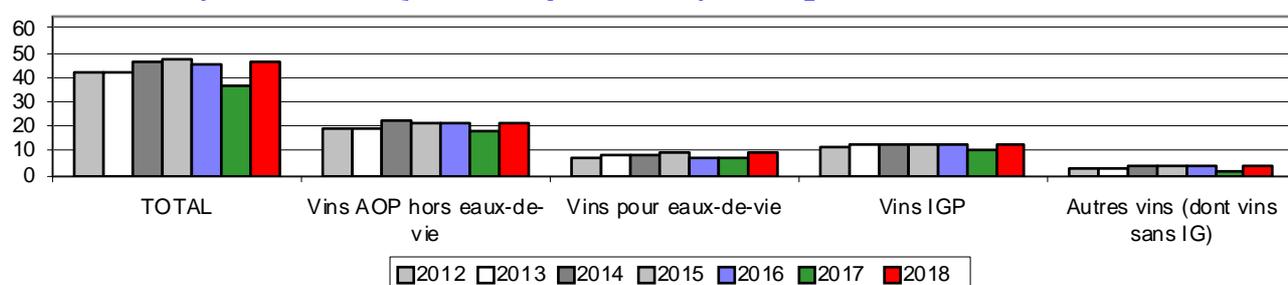
Sources : Agreste pour 2018, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2018 retrouverait les niveaux de 2014-2015

Evolution de la production française au 13 juillet 2018, par catégorie de vin

Unité : millions d'hl



Sources : Agreste pour 2018, Agreste-Douanes pour années antérieures

Les faits marquants

Le mildiou occasionne localement des pertes de production

En **Champagne**, grâce aux températures élevées, le vignoble présente 15 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale. Les maladies sont maîtrisées. Les orages n'ont eu qu'une faible incidence sur la production du bassin. Celle-ci est prévue en hausse sur un an. Au 13 juillet, les volumes indicatifs en AOP n'ont pas encore été fixés par l'interprofession.

En **Bourgogne et Beaujolais**, la floraison s'est bien déroulée. Les grappes sont généreuses. La végétation présente en Bourgogne 3 semaines d'avance comparée à une année normale. Seul le Mâconnais a été touché par la grêle. La pression des maladies est parfois forte, mais sans incidence majeure à la mi-juillet. La production de la zone est prévue en hausse sur un an (+ 11 %).

En **Alsace**, la floraison a été abondante. Les grappes, bien fournies, sont en avance d'une dizaine de jours comparées à la moyenne sur 30 ans. Mi-juillet, l'état sanitaire est préservé. La production est prévue en nette hausse comparée à celle de 2017, touchée par le gel, et au-dessus de la moyenne sur 5 ans.

En **Savoie**, la production est prévue en hausse. Dans le **Jura**, après la très faible récolte de 2017, la production devrait atteindre son plein potentiel. Le mildiou est présent, mais sans conséquence à la mi-juillet.

Dans le **Val de Loire**, le vignoble est bien fourni en grappes. La pression des maladies est forte (mildiou et maladies du bois), entraînant parfois des pertes. Le millésime devrait être précoce. La végétation présente une avance de 15 jours par rapport à la moyenne. Les sols sont rechargés en eau. La production est prévue en hausse par rapport aux années précédentes.

Dans les **Charentes**, l'épisode de grêle du printemps occasionne des pertes de 7 % de la production. Le mildiou est généralement bien contenu. Malgré les

pertes, la production est prévue à un niveau supérieur à la moyenne sur 5 ans. Les surfaces en production en Cognac progresseraient de 0,5 % (800 ha). Les rendements devraient atteindre un optimum (120 hl/ha), grâce aux réserves hydriques des sols.

Dans le **Bordelais**, la grêle du printemps a touché 7500 ha à des degrés divers. Le climat plus sec de début juillet enrayer la progression du mildiou qui menaçait. La production serait supérieure à celle de 2017, sévèrement touchée par le gel. Les surfaces en AOP progresseraient de près de 500 ha. Dans le reste du **Sud-Ouest**, à la mi-juillet, le mildiou ralentit suite à l'installation d'un climat plus sec. Les pertes qu'il occasionne seraient compensées par le développement notable des grappes. La coulure a parfois été présente.

En **Languedoc et Roussillon**, le mildiou a été virulent jusqu'à l'arrivée d'un climat plus sec à la mi-juin. Les dégâts sur grappes seraient très variables. La grêle a occasionné des pertes dans l'Ouest audois. Les sols sont bien pourvus en eau en ce début d'été, contrairement à 2017. La production du bassin renouerait avec son niveau moyen, après une récolte 2017 réduite.

Dans le **Sud-Est**, la sortie de grappe a été abondante, mais affectée ensuite par de la coulure sur Grenache. Les précipitations ont perturbé la floraison. Le développement important du mildiou occasionne des pertes. Au 1^{er} juillet, les réserves en eau des sols sont néanmoins nettement supérieures à la moyenne sur 30 ans. La production est anticipée en hausse sur un an, mais inférieure à la moyenne.

En **Corse**, le nombre de grappes est élevé, mais avec de la coulure après floraison. Là aussi, le mildiou occasionne des pertes. Les réserves en eau des sols sont excédentaires.

Les indicateurs

Production en hausse par rapport à la moyenne quinquennale dans tous les bassins viticoles, hormis ceux du pourtour méditerranéen

Estimation de récolte par vignoble au 13 juillet 2018 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2017	2018	2018/2017	2018/Moy	Moy (****)	2017	2018	2018/2017	2018/Moy
Champagne***	2 511	2 238	3 497	56%	39%	2 300	2 166	2 264	5%	-2%
Bourgogne - Beaujolais	2 221	2 204	2 451	11%	10%	2 131	2 112	2 358	12%	11%
Alsace	1 038	919	1 172	28%	13%	1 012	907	1 135	25%	12%
Savoie	107	97	121	24%	13%	96	89	109	23%	13%
Jura	71	46	117	154%	66%	65	43	109	157%	68%
Val de Loire	2 507	2 214	2 821	27%	13%	2 070	1 888	2 352	25%	14%
Charentes	8 162	6 877	9 074	32%	11%	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 325	3 001	3 696	23%	11%	1 100	886	1 344	52%	22%
Bordelais	5 134	3 691	5 506	49%	7%	4 842	3 570	5 286	48%	9%
Languedoc - Roussillon	12 548	10 440	12 400	19%	-1%	2 602	2 418	2 528	5%	-3%
Corse	334	288	322	12%	-3%	85	80	85	5%	-1%
Sud-Est	5 292	4 268	4 934	16%	-7%	3 426	2 983	3 396	14%	-1%

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble - ns : non significatif

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2013 à 2017

Sources : Agreste pour 2018, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production de vin en 2018 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (entre parenthèse, les 37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2017.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:
Juillet - août - octobre- novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)